



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VS

1. Débitrice: **LBH Concept Sàrl**, de siège social à, 1964 Conthey
2. Délai pour contester l'état de collocation:  
20 jours après la publication
3. Délai pour contester l'inventaire:  
10 jours après la publication
4. Remarques: Dans la liquidation susmentionnée, sont déposés à l'Office des Faillites du district de Conthey dès le 17 février 2017 :
  - 1.L'inventaire ;
  - 2.L'état de collocation ;
  - 3.La décision de l'administration de la faillite :
    - de ne pas introduire action en responsabilité contre les fondateurs et les organes de la société au sens de l'art. 827 CO ;Un délai de 10 jours dès la présente publication est imparti aux créanciers pour :
    - 1.Porter plainte contre les opérations d'inventaire.Un délai de 20 jours dès la présente publication est imparti aux créanciers pour :
    - 2.Intenter action contre l'état de collocation ; sinon, il sera accepté (art. 250 LP) ;
    - 3.Se prononcer sur la proposition de l'administration de la faillite
    - de renoncer à introduire action en responsabilité selon l'art. 827 CO.Au cas où la majorité des créanciers accepterait la proposition de l'administration de la faillite ; chaque créancier pourra demander, dans le même délai péremptoire de 20 jours, la cession des droits de la masse (art. 260 LP) ;Tous les documents indiqués ci-dessus peuvent être consultés à l'Office des Faillites du district de Conthey.

Office des faillites du district de Conthey  
R. Vergère, préposé  
1963 Vétroz

03351169

